

# SOLIDARITÉ MONDIALE CONTRE LA FAIM



Nous sommes des groupements villageois en Afrique de l'Ouest, membres de Solidarité Mondiale contre la Faim. Nous avons :

- un peu de terres,
  - quelques outils,
  - un peu d'épargne,
- et aussi
- de bonnes idées,
  - plein de courage,

pour développer nos projets communautaires. Il nous manquait juste le coup de pouce financier initial pour démarrer nos projets. Nous avons connu « Solidarité Mondiale contre la Faim » qui nous a appuyés.

Encore un bailleur de fonds ?

- Ah, non ! C'est différent ! Solidarité Mondiale contre la Faim (SMF) est une association qui fonctionne comme une tontine. Pour être appuyé il faut que tu adhères.

Quoi ? Pour être appuyée je dois verser une cotisation ?

Oui, l'argent du « petit coup de pouce » ne pousse pas dans les arbres, il ne vient que des adhérents, des hommes et des femmes comme nous.

Alors, je suis appuyée par des pauvres comme moi ?

*La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous*

-Oui et à ton tour tu les appuieras. En versant ta cotisation tu permets à des paysans, des pêcheurs, des maraîchers ou encore à des apiculteurs, bref à des groupements de producteurs de réaliser avec leurs membres le projet qui va lancer ou développer leurs activités.

Solidarité Mondiale contre la Faim est comme une grande tontine. Chacun apporte à tous et chacun reçoit des apports de tous. Dans les faits, actuellement, les cotisations africaines restent en Afrique, l'argent est déposé dans un compte spécial des ONG locales d'appui, il ne part pas en Europe. Il est utilisé par le Conseil d'Administration Fédéral pour financer les projets des groupements de membres



Alors si je cotise, je peux demander un financement pour mon projet ?

- Holà, pas si vite ! Pour bénéficier d'un financement il faut remplir plusieurs conditions :

1. Tu dois faire partie d'un groupement qui fonctionne démocratiquement avec président(e), secrétaire, trésorier... avec des statuts, des rapports d'activités,
2. Les membres de ce groupement, sept (7) au minimum, doivent chacun adhérer à SMF et payer leurs cotisations pendant deux années consécutives, c'est à dire attendre le troisième versement, pour pouvoir présenter un projet,
3. Enfin il faut que ces personnes s'engagent à rester membres de SMF pendant toute la durée de l'étude du projet, de sa mise en place et jusqu'au terme du contrat.

Pourquoi payer si longtemps quand j'ai besoin d'argent maintenant pour ma famille ?



- Tu sais, SMF n'est pas une organisation d'aide d'urgence ni d'assistantat. C'est l'avenir qu'il faut construire ensemble. Et à SMF tous les hommes sont égaux et ont les mêmes droits. L'assistance soulage parfois mais ne résoud pas durablement les problèmes.

*« La main de celui qui demande est toujours en-dessous de celle qui donne »*

**C'est une mutuelle qui permet la solidarité, une solidarité fondée sur la réciprocité.**

Ça, c'est important la réciprocité : je donne et je reçois. Chacun garde sa dignité et son indépendance. A SMF

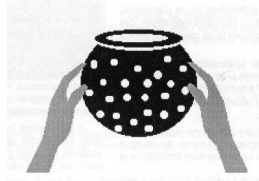
*« Chaque main lave l'autre »*

*La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous*



Ce temps est quand même long !

- Oui, ce temps est long pour celui qui souffre mais la misère n'est pas une fatalité. Ensemble, avec la participation de tous on peut construire quelque chose de durable et sortir vraiment de cette pauvreté.



Et combien coûte la cotisation ?



- En principe chaque personne évalue ce qu'elle peut donner en geste de solidarité, au minimum l'équivalent d'une journée de nourriture par an. En Afrique de l'Ouest c'est un peu différent, la cotisation annuelle est votée lors des Assemblées Générales Africaines, elle est de 3,500 F CFA , une partie est destinée aux comités de suivi des projets.



Les comités de suivi des projets, c'est quoi encore ?

- Ce sont des membres de SMF élus par les groupements. Ils font le lien entre les ONG conventionnées et les groupements.

Quels projets peut-on proposer ?



Tout projet visant l'autosuffisance alimentaire (l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, la pêche...). Il doit aussi respecter les conditions locales d'environnement ainsi que leur bonne acceptation sociale. Il est décidé et proposé par les groupements.



*La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous*



Comment ça se passe ?

- Les ONG d'appui conventionnées interviennent dans leur faisabilité, leur contrôle et leur suivi, la formation des bénéficiaires et la gestion des financements. En outre les groupements reçoivent des appuis conseils des comités de suivis.

Quel est le montant plafond du financement ?



Le montant plafond est de 3 000 000 F CFA. Les projets étudiés puis déclarés finançables par les administrateurs de SMF, entrent dans le calendrier des financements.

Chaque projet fait l'objet d'un contrat signé par les responsables du groupement, le directeur de l'ONG d'appui et SMF en la personne de son Secrétaire Fédéral.

Le projet est financé moitié en subvention, moitié en prêt sans intérêt remboursable selon un échéancier établi par les bénéficiaires. **L'argent des remboursements va dans la caisse commune et alimente le financement de projets d'autres groupements.** Durant tout le temps des remboursements les bénéficiaires continuent à verser leurs cotisations.

Chacun d'entre eux peut bien sûr continuer à être membre de SMF à titre individuel, par solidarité après que le groupement ait honoré ses engagements

### Conclusion

Chacun est libre d'adhérer ou non à SMF mais seulement des adhérents peuvent bénéficier d'un financement de projet.

Celui qui adhère a des obligations :

- • payer chaque année sa cotisation pendant toute la durée de son adhésion
- • participer au bon fonctionnement de son groupement
- • continuer à cotiser et contribuer à rembourser le prêt après avoir bénéficié d'un financement.

Quand le contrat a été totalement respecté, celui qui a honoré ses engagements est libre de quitter SMF ou d'y rester.

*La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous*

## Voici quelques exemples de projets financés en Afrique de l'Ouest :



Dans le village de Poésé au Burkina Faso, l'**Association des Jeunes Eleveurs de Song Naba (AJES)** a bénéficié après trois années de cotisations de ses membres, d'un financement sous forme de subvention et de prêt sans intérêt pour l'élevage porcin (naissance et engraissement) et de commercialisation de la viande porcine.

Cette activité a freiné l'exode rural dans ce village : nombreux étaient les jeunes qui voulaient partir vivre en ville et qui ont compris qu'ils pouvaient améliorer leur niveau de vie à partir des ressources naturelles de chez eux.

Dans la région centrale du Togo, près de Sokodé, le **Groupement d'Elevage et de Maraîchage de Nâh (GEMAN)** exploite une ferme coopérative. Après avoir perdu une bonne partie de leurs poules après une peste aviaire, les membres du groupement ne se sont pas découragés et ont relancé leur élevage de poules pondeuses grâce à un financement de Solidarité Mondiale contre la Faim.



Au **Sénégal**, un groupement de femmes extrêmement démunies, membres de Solidarité Mondiale contre la Faim depuis plusieurs années, a reçu un fonds de roulement pour l'achat d'un stock d'aliments de bétail. Ainsi ces femmes ont pu continuer à faire produire du lait à leurs deux vaches en saison sèche et à pouvoir le vendre. Sur le produit de leurs ventes, les éleveuses épargnent les sommes nécessaires à l'achat des lots d'aliments suivants, et ainsi de suite.

Le groupement **Mahougnon d'Ayi-Guinnou** au Bénin pratique la culture vivrière et maraîchère, maïs, manioc, niébé... Les cultures de contre-saison permettent d'assurer la continuité de la production et sa diversification. Mais la culture du chou, de l'oignon, de la carotte, etc, nécessite une irrigation.

Le groupement Mahougnon a sollicité SMF pour le forage d'un puits et l'acquisition de deux motopompes ainsi que du matériel nécessaire à l'acheminement de l'eau.



*La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous*



Le groupement **Bafana-Bafana d'Abatchang** a mis en place un élevage de reproducteurs de bœufs de trait. Il s'agit principalement de favoriser le passage de la culture manuelle à la culture attelée et de fournir aux paysans voisins des bœufs de trait de qualité. A la formation des agriculteurs et des bouviers s'ajoute l'initiation aux techniques de fertilisation fondées sur l'utilisation du compost de fumier de ferme.

SMF a appuyé l'achat de 10 génisses et d'un taurillon.

A Kpalimé au Togo le groupement féminin **Elémawussi** a sollicité SMF pour la mise en place d'une banque de céréales destinée à régulariser la commercialisation d'une dizaine de groupements de production de la région.

Le groupement a mis en place une procédure de ravitaillement et de gestion qui responsabilise individuellement chaque membre à la marche du projet et au remboursement du prêt.



A Ouagadougou au Burkina Faso, le groupement **Gnomalon** s'est lancé grâce à SMF dans la production et la commercialisation de jus de fruits. Le financement a porté essentiellement sur l'équipement en réfrigérateurs.

Au Bénin, le groupement de femmes **Les Cinq Doigts** a mis en place un atelier de transformation du manioc en gari.

Au Burkina Faso, dans le village de Lahirasso, le groupement **Dogori** a introduit la culture du bananier.

Au Bénin, au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso, en Haïti, au Guatemala, partout dans le monde... Peu importe les lieux et les pays, seuls comptent les hommes et les femmes qui veulent être responsables de leur avenir, qui veulent prendre en main leur propre vie.

Solidarité Mondiale contre la Faim a l'expérience pour appuyer ces personnes car elle n'intervient que sur demande avec projet détaillé en moyens humains et financiers, laquelle demande émane d'un groupement villageois à jour de ses cotisations et ayant pris conscience de ses propres problèmes.

*La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous*